

Aides aux quelles vous avez droit si vous embauchez un apprenti.

REGIONS	AIDE ETAT	AIDES REGION
AQUITAINE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1200€ et une supplémentaire de 400€ la première année autres bonifications spécifiques au statut du jeune
ALSACE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1500€ et une à l'embauche de 950€ et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
AUVERGNE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1200€ (plus des bonifications de 500€ pour amener à un diplôme de niveau V) et une bonification de 500€ pour la formation du maître d'apprentissage et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
BOURGOGNE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1450€ (plus des bonifications de 500€ pour amener à un diplôme de niveau V) et une bonification de 500€ pour la formation du maître d'apprentissage , 100 € supplémentaire pour le plan de formation ,et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
BRETAGNE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1020€ (plus une prime d'engagement de 500€) et une aide à la formation du maître d'apprentissage 200 € supplémentaire pour le plan de formation ,et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
CENTRE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1200€ (plus une prime d'engagement de 500€) et une aide à la formation du maître d'apprentissage 500 € supplémentaire pour le plan de formation ,et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
CHAMPAGNE ARDENNE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1200€ (plus une prime de présentation à l'examen de 800€) et une aide à la formation du maître d'apprentissage 300 € supplémentaire pour le plan de formation , et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
FRANCHE COMTE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1525€ , ou de 1825€ pour les plus de 18 ans(plus une prime d'engagement de 915€) et une aide à la formation du maître d'apprentissage 300 € supplémentaire pour le plan de formation ,et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
ILE DE FRANCE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1200€ (plus une prime d'engagement de 800€)
LANGUEDOC ROUSSILLON	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1000€ (plus une prime de signature de 1800€)
LIMOUSIN	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1000€ (plus un bonus de 500€ pour les niveaux V)
LORRAINE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1000€ (plus des bonifications de 500€ pour amener à un diplôme de niveau V) et une bonification de 500€ pour la formation du maître d'apprentissage , 100 € supplémentaire pour le plan de formation ,et autres bonifications spécifiques au statut du jeune
MIDI PYRENEES	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1525€ (plus une aide à l'embauche de 915€)
NORD PAS DE CALAIS	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1500€ et une bonification de 200€ pour la formation du maître d'apprentissage.
BASSE NORMANDIE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1000€ et une bonification de 800€ pour la formation du maître d'apprentissage, 800€ pour la formation, 800€ si label qualité apprentissage.
HAUTE NORMANDIE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1530€ et une bonification de 470€ pour les niveaux V.
PACA	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1000€ et une bonification de 400€ pour la formation du maître d'apprentissage.
PICARDIE	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1300€, une prime annuelle d'assiduité de 800€ et une bonification de 450€ pour la formation du maître d'apprentissage.
POITOU CHARENTES	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1400€ (1700 € si formation de 700h et plus, une avance de 500€ en début de contrat, plus 500€ en fin de contrat si un CDI est signé en fin de contrat.
RHONE ALPES	Une réduction annuelle d'impôts de 1600€ par apprenti et une exonération totale des charges	Une prime annuelle d'accompagnement de 1000€, une bonification annuelle de 1000€ pour les niveaux V et de 500€ pour les niveaux IV et une bonification de 500€ pour la formation du maître d'apprentissage